

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [vanessa parent](#)

<https://www.cadre21.org/membres/5be416ba724ae6d4aecc421c>

Date d'obtention : 2021-01-11 21:19:00

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

première étape, rencontrer la personne qui vient nous voir avec une déclaration et commencer un protocole sexto.

ensuite rencontrer les personnes qui auraient reçues ou vu les photos ou vidéos en question pour valider les faits et répondre au questionnaire du protocole sexto.

tout dépendant l'évaluation d'un acte malveillant ou non, continuer le protocole sexto avec la personne qui a reçu les images (si elle n'a rien fait de malveillant avec). Si la personne a partager les images ou a menacé la victime, ne pas remplir la grille avec elle et laisser les policiers s'en charger. Par contre, pour limiter les méfaits, confisquer son cellulaire.

appeler les policiers

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Qu'il ne faut jamais voir les images ou les vidéos a connotation sexuel

Que je ne peux divulguer l'information à un journaliste ou autre personne voulant avoir de l'information sur l'évènement.

Que je dois toujours remplir le questionnaire avec la personne qui vient dénoncer l'acte (si la personne a des répercussions à l'école). Sinon référer la personne (le parents) directement au service de police.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

appeler les parents de la victime pour expliquer la situation